# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 9 JUIN 2023

## DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

L'an deux mille vingt-trois, le 9 juin 2023 à 13h00, en application des articles L.283 à L.293 et R.148 du code électoral, le conseil municipal s'est réuni dans la salle du conseil à l'Hôtel de Ville de Salazie.
Les convocations ont été envoyées le 1er juin 2023.

Présents : FOUASSIN Stéphane – PAPAYA Marie Sidoleine – DAMOUR Marcel Gérard - MAILLOT Yann – PAUSE Jean Claude - GEVIA Marie Catherine - MOREAU Jules Mario – HOAREAU Marie Nathalie - LUCILLY Harry – FANNIO Anaïs – ELISABETH Vincent – TECHER Sophie - MAZAGRAN Daniella – TECHER Paulin – PADRE Hermina - BRANCALIN Sandrine - SINAPIN Marie Jacqueline – CHARLEMAGNE Jules Thierry - ROBERT Laurencine – ECLAPIER Eric – PAPAYA Mélissa – ELISABETH Karine.

Absents : VIADERE Marie Ange – ELISABETH Marie Jeanne – GARRYER Patrick — BOYER Laurent – DELAMOTHE Jean Bernard – RAYAPIN Marie Kenny - SISAHAYE Teddy.

Absents représentés : VIADRE Marie Ange (procuration donnée à ROBERT Laurencine) - ELISABETH Marie Jeanne (procuration donnée à MOREAU Jules Mario) – GARRYER Patrick (procuration donnée à SINAPIN Marie Jacqueline) – BOYER Laurent (procuration donnée à MAILLOT Yann) – RAYAPIN Marie Kenny (procuration donnée à CHARLEMAGNE Jules Thierry) – SISAHAYE Teddy (procuration donnée à ECLAPIER Eric).

A la demande du Maire, Monsieur MOREAU Jules Mario ouvre la séance.

Madame BRANCALIN Sandrine est désignée en qualité de secrétaire. Après l'appel nominal des membres du conseil municipal, il a été constaté que 22 élus sont présents, 7 élus absents (dont 6 élus qui ont donnés procuration).

En application de l'article R.133 du code électoral, sont désignés :

- MOREAU Jules Mario et DAMOUR Marcel – conseillers municipaux les plus vieux.
- FANNIO Anaïs et ELISABETH Vincent – conseillers municipaux les plus jeunes.

Il est indiqué que conformément aux articles L.284 à L.286 du code électoral, le conseil municipal doit élire 15 délégués et 5 suppléants.

Il est constaté que 2 listes sont déposées :

- Liste « L'expérience aux services des Salaziens »,
- Liste « Ensemble nous lé capable ».

Il est procédé ensuite à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Chaque élu, à l'appel de leur nom, procède au vote.

Après le vote du dernier conseiller, le président déclare le scrutin clos et les membres du bureau procèdent au dépouillement des bulletins de vote.

Ont obtenu :

| LISTE | Suffrages obtenus | Nombre de délégués (ou supplémentaires) obtenus | Nombre de suppléants obtenus |
|---|---|---|---|
| L'EXPERIENCE AUX SERVICES DES SALAZIENS | 24 | 13 | 05 |
| ENSEMB NOUS LE CAPABLE | 04 | 02 | 00 |

Sont proclamés :

| | | |
|---|---|---|
| FOUASSIN Stéphane | Liste « L'Expérience aux services de Salazie » | Délégué |
| VIADERE Marie Ange | Liste « L'Expérience aux services de Salazie » | Délégué |
| DAMOUR Marcel | Liste « L'Expérience aux services de Salazie » | Délégué |
| ELISABETH Marie Jeanne | Liste « L'Expérience aux services de Salazie » | Délégué |
| MAILLOT Yann | Liste « L'Expérience aux services de Salazie » | Délégué |
| GEVIA Marie Catherine | Liste « L'Expérience aux services de Salazie » | Délégué |
| PAUSE Jean Claude | Liste « L'Expérience aux services de Salazie » | Délégué |
| HOAREAU Marie Nathalie | Liste « L'Expérience aux services de Salazie » | Délégué |
| MOREAU Jules Mario | Liste « L'Expérience aux services de Salazie » | Délégué |
| FANNIO Anaïs | Liste « L'Expérience aux services de Salazie » | Délégué |
| LUCILLY Harry | Liste « L'Expérience aux services de Salazie » | Délégué |
| TECHER Sophie | Liste « L'Expérience aux services de Salazie » | Délégué |
| ELISABETH Vincent | Liste « L'Expérience aux services de Salazie » | Délégué |
| ECLAPIER Eric | Liste « Ensemb nous lé capable » | Délégué |
| PAPAYA Mélissa | Liste « Ensemb nous lé capable » | Délégué |
| MAZAGRAN Daniella | Liste « L'Expérience aux services de Salazie » | Suppléant |
| GARRYER Patrick | Liste « L'Expérience aux services de Salazie » | Suppléant |
| PADRE Hermina | Liste « L'Expérience aux services de Salazie » | Suppléant |
| BOYER Laurent | Liste « L'Expérience aux services de Salazie » | Suppléant |
| BRANCALIN Sandrine | Liste « L'Expérience aux services de Salazie » | Suppléant |

Le procès-verbal de la désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs est arrêté par le Maire, la secrétaire, les conseillers municipaux les plus âgés et les conseillers municipaux les plus jeunes.

La séance prend fin à 13h30 minutes.

Arrêté le 02/11/2023

La secrétaire de séance,

Sandrine BRANCALIN

Le Maire,

Marie Madeleine PAPAYA